

Organisateur : Association Les Artisanas du Sourire

Siège social : 3 La Maisonneuve, 44640 Rouans

Contact : lesartisanasdusourire@hotmail.com – 06.52.90.61.21

Attestation - Inscription - Vide-greniers **Personne Physique**

se déroulant le **dimanche 18 mai 2025 de 9h à 17h30** à : *Cheix-en-Retz, 44640, Place Saint Martin*

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à Département : Ville :

Adresse : CP :

Ville :

Tél. :

Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

de ne pas être commerçant (e)

de ne vendre que des objets personnels et usagés (*Article L 310-2 du Code de commerce*)

de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

(*Article R321-9 du Code pénal*)

Fait à **le** .../.../..... **Signature :**

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.

PIÈCES À FOURNIR POUR VALIDER L'INSCRIPTION :

L'inscription ne sera officiellement prise en compte qu'à la réception (en main propre à Anaïs à la boutique **Mahana Fleurs** à Cheix-en-Retz ou par email : **lesartisanasdusourire@hotmail.com**) de :

L'attestation ci-jointe dûment complétée et signée ;

Une copie recto-verso de la pièce d'identité ;

Le règlement de 12 € par emplacement.

Une confirmation vous sera envoyée. Si une pièce est manquante, l'inscription ne pourra pas être prise en compte.

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIERS « LES ARTISANES DU SOURIRE »

Article 1 – Organisation et objet L'association **Les Artisanas du Sourire** organise un vide-greniers le **dimanche 18 mai 2025** sur la **Place Saint Martin à Cheix-en-Retz**. Cet événement a pour but de récolter des fonds pour soutenir l'association dans l'ouverture d'une boutique de créateurs et l'organisation d'événements artisanaux.

Article 2 – Conditions de participation

- Le vide-greniers est ouvert aux particuliers non professionnels. Les participants attestent sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de ce type au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal).
- Il est strictement interdit de vendre des produits neufs, des créations artisanales ou des produits alimentaires.

Article 3 – Inscription

- L'inscription se fait via la plateforme HelloAsso ou directement à la boutique Mahana Fleurs.
- Les participants doivent fournir les documents suivants :
 - Formulaire d'inscription complété et signé.
 - Photocopie recto-verso de la pièce d'identité.
 - Paiement de l'emplacement (12 € pour un espace de 3m x 3m).
- L'inscription sera validée uniquement lorsque tous les documents auront été reçus. Une confirmation sera envoyée par mail.

Article 4 – Installation et désinstallation

- **Installation** : Les exposants pourront accéder à leur emplacement à partir de **7h30**. Tous les véhicules devront être retirés de la zone avant **8h45**.
- **Horaires** : Le vide-greniers se déroulera de **9h00 à 17h30**.
- **Désinstallation** : Les stands devront être rangés et la place libérée à partir de **17h30**.
- Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler entre **8h45 et 17h30** pour des raisons de sécurité.

Article 5 – Emplacements

- Chaque emplacement mesure **3m x 3m**.
- Les exposants peuvent apporter un barnum ou un parasol, mais ils doivent veiller à les lester correctement.
- Aucun matériel (tables, chaises, barnums) n'est fourni par l'organisateur.

Article 6 – Responsabilités

- Les organisateurs ne sont pas responsables des pertes, vols ou dégradations des biens exposés.
- Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité et à maintenir son espace propre.

Article 7 – Annulation

- En cas d'annulation pour raisons météorologiques ou pour toute autre raison indépendante de la volonté des organisateurs, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 8 – Acceptation du règlement La participation au vide-greniers implique l'acceptation totale du présent règlement. Toute infraction pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'exposant.

